

Grilles d'examen

- ☞ Note explicative
- ☞ Note explicative de la grille pour l'observateur
- ☞ Note explicative de la grille pour le receveur
- ☞ Grille pour l'observateur - Épreuve pratique
- ☞ Grille pour le receveur - Épreuve pratique
- ☞ Commentaires concernant la soutenance
- ☞ Grille d'évaluation de la soutenance - Épreuve théorique



Note explicative des grilles examinateurs (observateur et receveur) pour l'épreuve pratique du Titre Professionnel de Shiatsu

Préambule :

Chaque candidat est évalué avec un observateur et un receveur.

Chaque examinateur à sa grille, soit receveur, soit observateur

Le document est divisé en trois parties :

- L'entête
- Le corps
- Le pied

Mode opératoire :

Chaque examinateur doit dans l'entête du document :

1. mentionner la session - exemple : juin 2016
2. mentionner le nom du candidat
3. mentionner son nom uniquement au verso du document

Chaque examinateur doit dans le corps du document :

- a. Cocher **en concertation avec l'autre examinateur** les rubriques 1 ; 2 ; et 4 suivantes :
 - **Début de l'épreuve**
 - **Début de la séance de Shiatsu : questionnaire (5 minutes)**
 - **Bilan de la séance de Shiatsu**

Nota : les deux examinateurs doivent avoir un nombre de cases cochées à l'identique pour ces trois rubriques.

- b. Cocher **en toute autonomie** la rubrique 3 :
 - **Pratique du Shiatsu (30 minutes)**

- c. Remplir la rubrique : Commentaire

La rubrique commentaire devra porter en priorité sur l'explication des cases grisées s'il y en a.

Nota : si la case « commentaire » est trop petite, continuer au dos du document.

Pour remplir la rubrique « **Total de cases grisées distinctes** » en pied de document, les examinateurs doivent :
(voir grilles explicatives jointes)

- d. Compter les cases grisées des rubriques 1, 2 et 4 = Total n° 1
- e. Compter les cases grisées de la rubrique 3 (observateur + receveur) = Total n° 2
- f. Renseigner « Total de cases grisées distinctes » : TOTAL = Total n° 1 + Total n° 2

Nota : les deux examinateurs doivent normalement avoir le même total

En cas de divergence, les deux examinateurs expliqueront au dos du document, leur point de vue respectif sur le ou les points litigieux.

Note explicative de la grille pour l'observateur

Session: **01/2016**

Nom du candidat: **Jean DUPONT**

GRILLE DE L'OBSERVATEUR (note explicative)			
1	Aspect et compétences comportementales		
	Aspect général (propreté, hygiène, bijoux) Accueil / installation de la personne	X	
2	Compétences techniques : questionnaire (5 minutes)		
	Questions sur l'état antérieur de la personne		X
	Questions sur l'état actuel de la personne	X	
	Questions sur les traitements en cours	X	
3	Pratique du Shiatsu (30 minutes)		
	Centrage du candidat en début de séance et fin de séance	X	
	Qualité des positions adoptées par le candidat		X
	Qualité des déplacements autour de la personne	X	
	Qualité et précision des gestes techniques de Shiatsu	X	
4	Bilan de la séance de Shiatsu		
	Respect de la personne pendant la séance (accueil, confort, positionnement)	X	
	Comportement calme et serein tout au long de la séance	X	
	Présence du candidat en fin de séance	X	
	Est-ce que je recommanderais ce praticien à d'autres personnes ? <i>(une réponse négative à cette question de la part du jury est éliminatoire pour le candidat)</i>	X	
	Gestion du temps imparti	X	
	Explications de la séance par le candidat: cohérence entre la demande de la personne et le Shiatsu pratiqué selon la lecture énergétique et les éventuels conseils (5 minutes) .		X
Commentaires: <i>Assez bonne prestation dans l'ensemble, malgré des mauvaises positions adoptées par le candidat.</i>			

Cases grisées des rubriques 1, 2 et 4 = Total n° 1 = 2 cases grisées

Cases grisées de la rubrique 3 (observateur + receveur) = Total n° 2 = 3 cases grisées

« Total de cases grisées distinctes »: TOTAL = Total n° 1 + Total n° 2 = 5 cases grisées

Nom de l'examineur au verso

IMPORTANT

Notation : épreuve éliminatoire au-dessus de trois cases grisées distinctes (observateur + receveur).

Nota : les rubriques grisées **1, 2 et 4** sont à remplir en concertation **par les deux examinateurs**.

Note explicative de la grille pour le receveur

Session: **01/2016**

Nom du candidat: **Jean DUPONT**

GRILLE DU RECEVEUR (note explicative)			
1	Aspect et compétences comportementales		
	Aspect général (propreté, hygiène, bijoux) Accueil / prise en charge de la personne	X	
2	Compétences techniques : questionnaire (5 minutes)		
	Questions sur l'état antérieur de la personne		X
	Questions sur l'état actuel de la personne	X	
	Questions sur les traitements en cours	X	
3	Pratique du Shiatsu (30 minutes) - Constatation du receveur		
	Prise de contact en douceur	X	
	Qualité et précision des pressions effectuées		X
	Sentiment de « sécurité » tout au long de la séance	X	
	Sensation agréable et/ou de sérénité à la fin de la séance		X
	Importance du hara dans la pratique (éliminatoire)		
4	Bilan de la séance de Shiatsu		
	Respect de la personne pendant la séance (accueil, confort, positionnement)	X	
	Comportement calme et serein tout au long de la séance	X	
	Présence du candidat en fin de séance	X	
	Est-ce que je recommanderais ce praticien à d'autres personnes ? <i>(une réponse négative à cette question de la part du jury est éliminatoire pour le candidat)</i>	X	
	Gestion du temps imparti	X	
	Explications de la séance par le candidat: cohérence entre la demande de la personne et le Shiatsu pratiqué selon la lecture énergétique et les éventuels conseils (5 minutes) .		X
Commentaires: Mauvaise qualité des pressions, d'où un sentiment désagréable.			

Cases grisées des rubriques 1, 2 et 4 = Total n° 1 = 2 cases grisées

Cases grisées de la rubrique 3 (observateur + receveur) = Total n° 2 = 3 cases grisées

« Total de cases grisées distinctes »: TOTAL = Total n° 1 + Total n° 2 = 5 cases grisées

Nom de l'examineur au verso

IMPORTANT

Notation : épreuve éliminatoire au-dessus de trois cases grisées distinctes (observateur + receveur).

Nota : les rubriques grisées **1, 2** et **4** sont à remplir en concertation **par les deux examinateurs**.

Examen professionnel de Spécialiste en Shiatsu - Épreuve pratique

Session :

Nom du candidat :

GRILLE DE L'OBSERVATEUR		
1	Aspect et compétences comportementales	
	Aspect général (propreté, hygiène, bijoux) Accueil / installation de la personne	
2	Compétences techniques : questionnaire (5 minutes)	
	Questions sur l'état antérieur de la personne	
	Questions sur l'état actuel de la personne	
3	Pratique du Shiatsu (30 minutes)	
	Centrage du candidat en début de séance et fin de séance	
	Qualité des positions adoptées par le candidat	
	Qualité des déplacements autour de la personne	
4	Bilan de la séance de Shiatsu	
	Respect de la personne pendant la séance (accueil, confort, positionnement)	
	Comportement calme et serein tout au long de la séance	
	Présence du candidat en fin de séance	
	Est-ce que je recommanderais ce praticien à d'autres personnes ? <i>(une réponse négative à cette question de la part du jury est éliminatoire pour le candidat)</i>	
	Gestion du temps imparti	
Explications de la séance par le candidat : cohérence entre la demande de la personne et le Shiatsu pratiqué selon la lecture énergétique et les éventuels conseils (5 minutes) .		
Commentaires :		

Cases grisées des rubriques 1, 2 et 4 = Total n° 1 =

Cases grisées de la rubrique 3 (observateur + receveur) = Total n° 2 =

« Total de cases grisées distinctes » : TOTAL = Total n° 1 + Total n° 2 =

IMPORTANT

Notation : épreuve éliminatoire au-dessus de trois cases grisées distinctes (observateur + receveur).

Nota : les rubriques grisées **1, 2 et 4** sont à remplir en concertation **par les deux examinateurs**.

Examen professionnel de Spécialiste en Shiatsu - Épreuve pratique

Session :

Nom du candidat :

GRILLE DU RECEVEUR		
1	Aspect et compétences comportementales	
	Aspect général (propreté, hygiène, bijoux) Accueil / prise en charge de la personne	
2	Compétences techniques : questionnaire (5 minutes)	
	Questions sur l'état antérieur de la personne	
	Questions sur l'état actuel de la personne	
3	Pratique du Shiatsu (30 minutes) - Constatation du receveur	
	Prise de contact en douceur	
	Qualité et précision des pressions effectuées	
	Sentiment de « sécurité » tout au long de la séance	
	Sensation agréable et/ou de sérénité à la fin de la séance	
Importance du hara dans la pratique (éliminatoire)		
4	Bilan de la séance de Shiatsu	
	Respect de la personne pendant la séance (accueil, confort, positionnement)	
	Comportement calme et serein tout au long de la séance	
	Présence du candidat en fin de séance	
	Est-ce que je recommanderais ce praticien à d'autres personnes ? <i>(une réponse négative à cette question de la part du jury est éliminatoire pour le candidat)</i>	
	Gestion du temps imparti	
Explications de la séance par le candidat : cohérence entre la demande de la personne et le Shiatsu pratiqué selon la lecture énergétique et les éventuels conseils (5 minutes) .		
Commentaires :		

Cases grisées des rubriques 1, 2 et 4 = Total n° 1 =

Cases grisées de la rubrique 3 (observateur + receveur) = Total n° 2 =

« Total de cases grisées distinctes » : TOTAL = Total n° 1 + Total n° 2 =

IMPORTANT

Notation : épreuve éliminatoire au-dessus de trois cases grisées distinctes (observateur + receveur).

Nota : les rubriques grisées **1, 2 et 4** sont à remplir en concertation **par les deux examinateurs**.

Commentaires concernant la grille d'évaluation de la soutenance du rapport professionnel

(la grille d'évaluation doit être remplie en concertation avec les deux examinateurs)

Capacités et critères

L'épreuve de soutenance de l'épreuve théorique doit permettre au candidat de montrer qu'il a la maîtrise des trois éléments suivants :

Le premier :

- *Présenter un rapport professionnel.*
- *Présenter au moins deux études de cas.*

La durée de cette première partie est de 25 minutes maximum.

Au cours de ces vingt-cinq minutes, le candidat ne doit pas être interrompu.

Pour évaluer cette capacité, deux critères d'évaluation sont retenus :

- C1 *Présentation structurée et dynamique de son rapport professionnel.*
- C2 *Présentation et explications pertinentes et cohérentes des études de cas.*

Le deuxième :

- *Échanger avec le jury.*
- *La durée de cette seconde partie est de 15 minutes maximum.*
- *Au cours de ces 15 minutes, le candidat doit répondre aux questions des membres du jury.*

Pour évaluer cette capacité, trois critères d'évaluation :

- C3 *Pertinence des réponses aux questions posées par le jury en lien avec le rapport professionnel. Le candidat doit être capable d'argumenter au sujet des questions posées par les membres du jury, concernant les éléments contenus dans son rapport professionnel d'une part et les éléments présentés lors de la soutenance d'autre part.*
- C4 *Pertinence des réponses aux questions posées par le jury en lien avec les cas présentés. Le candidat doit pouvoir échanger avec le jury sur les cas et démontrer la pertinence des actions effectuées en fonction des situations rencontrées.*
- C5 *Capacité d'écoute et de prise en compte des remarques. La capacité d'écoute est une dimension très importante pour le futur professionnel. Le candidat doit montrer qu'il possède cette capacité, y compris à l'occasion de l'échange avec le jury.*

Le troisième :

- *La qualité rédactionnelle*

Pour évaluer cette capacité, deux critères d'évaluation :

- C6 *Évaluation par le jury d'examen, de la qualité rédactionnelle du rapport professionnel et de la rédaction des études de cas présentées.*
- C7 *Évaluation par le jury d'examen, si les caractéristiques du rapport professionnel sont conformes à celles demandées (voir page 8 du présent document).*

Soutenance du rapport professionnel - Épreuve théorique

Session :

Nom du candidat :

CAPACITÉS	CRITÈRES	NOTE
Présenter le rapport professionnel et au moins deux études de cas. 25 minutes maximum (sans interruption de la part du jury)	1) Présentation structurée et dynamique du rapport professionnel	/3
	2) Présentation et explications pertinentes et cohérentes des études de cas.	/3
Échanger avec le jury. 15 minutes maximum	3) Pertinence des réponses aux questions posées par le jury en lien avec le rapport professionnel	/3
	4) Pertinence des réponses aux questions posées par le jury en lien avec les cas présentés	/3
	5) Capacité d'écoute et de prise en compte des remarques	/3
La qualité rédactionnelle.	6) Évaluation de la qualité rédactionnelle des écrits	/3
	7) Évaluation des caractéristiques du rapport professionnel	/2

Minimum requis 14/20

Note: /20

Observations du jury :